



VINCENNES M&B NOTAIRES
M^e Valérie MESNAGER M^e Antoine BASSOT

[N° 10222]

4 Avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 Avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de **500 (cinq cent) euros** représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : **4MG SERVICES, SASU** en formation dont le siège social sera situé à **38 rue d'ermont, 95210, Saint-Gratien, France ;**
- Et avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom.

Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- o **Victor MANSOUR** la somme de **500 euros ;**

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.
Ce certificat est valable jusqu'au **jeudi 3 août 2023** et sera caduc par la suite.

Fait à VINCENNES

Le **09 MAI 2023**

Par

M^e Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude

Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse : formalites.92074@paris-notaires.fr

*Membre d'une association agréée – le règlement des honoraires par chèque est accepté
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*